

Le chantier démarre...



Cité Beaufils à La Courneuve

L'entreprise

C'est l'entreprise **SICRA** qui réalisera les travaux de réhabilitation de vos bâtiments. Elle a été désignée à l'issue d'un appel d'offres. Le marché a été signé le 21 mars dernier, marquant le début de la phase de préparation du chantier.

La phase de préparation du chantier

L'entreprise va d'abord installer ses cantonnements et définir l'organisation globale du chantier avant de démarrer les travaux. Cette période durera environ deux mois.

Les principales étapes de la phase de préparation :

- Définition du **plan d'installation de chantier** (bureau de chantier, cantonnements, zones de stockage des matériaux...),
- Définition du **planning de chantier** (calendrier détaillé d'exécution des travaux),
- Réalisation des **visites préalables** dans les logements (en votre présence),
- Réalisation des **plans d'exécution**,
- Présentation et **validation des produits employés**.
- Validation des entreprises sous-traitantes.
- Réalisation d'un logement témoin pour exposer et valider les éléments utilisés durant le chantier.



Signature du marché de travaux

Vos interlocuteurs pendant les travaux

- **L'entreprise SICRA** conduit et réalise les travaux. Elle est assistée de ses entreprises sous-traitantes qu'elle encadre et dont elle a l'entière responsabilité.
- **La Maîtrise d'Œuvre** veille à la bonne exécution des travaux. Cette équipe est coordonnée par son mandataire, le bureau d'études **CRBA**. Il sera accompagné par l'architecte P. Bruat sur les questions techniques et architecturales.
- **La Maîtrise d'Ouvrage** est responsable du projet et coordonne les différents intervenants. Cette mission est assurée par le service « Réhabilitations » de la Direction de la Maîtrise d'Ouvrage de l'Office. **Jean Villela**, chargé d'opération, sera votre interlocuteur pendant la réhabilitation.

Contact : Jean Villela, chargé d'opération - Tél. : **01 48 96 99 12**

- **La Délégation de Dugny** reste à votre écoute pour les problèmes liés à la gestion courante de votre immeuble et de votre logement.

Contact : Point d'accueil au 37, rue Beaufils - Tél. : **01 48 36 61 84**



Espaces extérieurs - Cité Beaufils à La Courneuve

L'information pendant le chantier

Durant toute la durée du chantier, l'Office veillera à vous communiquer tous les renseignements utiles par la diffusion de documents d'information.

- Un cahier de liaison sera à votre disposition au Point d'accueil (37 rue Beaufils), dans lequel vous pourrez inscrire vos remarques. Il sera examiné chaque semaine en réunion de chantier. Les doléances feront l'objet d'un suivi.
- L'Office affichera des informations dans les halls autant de fois que nécessaire.
- Des réunions d'information en présence de l'entreprise et du Maître d'Œuvre seront organisées.

La prochaine réunion se tiendra, lorsque l'entreprise aura pris possession des lieux et saura répondre aux questions relatives à l'organisation des travaux.

Le programme des travaux

Amélioration de la performance énergétique

- Raccordement des logements au chauffage collectif,
- Remplacement des menuiseries par des modèles en PVC double vitrage performant,
- Isolation des combles et des plafonds des sous-sols,
- Isolation par l'extérieur des pignons des bâtiments et fonds de loggias,
- Ravalement des façades.

Intervention en parties communes

- Rénovation des halls (révision des portes, boîtes aux lettres, éclairage...),
- Rénovation des cages d'escalier (peinture, éclairage...),
- Amélioration du contrôle d'accès,
- Rénovation des parties communes (réseaux électriques),
- Amélioration de la sécurité incendie.

Intervention dans les logements

- Remplacement des portes palières d'origine,
- Remplacement des appareils sanitaires,
- Réfection des pièces humides,
- Réfection des installations électriques et pose de détecteurs de fumée.

